

Intervention de
Nicolas Georges

directeur du Livre et de la Lecture,
Ministère de la Culture

Strasbourg, le 2 octobre 2024

Madame la Présidente du Conseil européen des associations de traducteurs littéraires (CEATL), chère Francesca Novajra,

Madame l'adjointe au maire de Strasbourg, en charge des arts et de la culture, Chère Anne Mistler,

Cher Guéorgui Gospodinov,

Chers amis,

Permettez-moi tout d'abord de remercier le CEATL, et tout particulièrement Cécile Deniard, d'avoir travaillé avec courage et détermination à l'élaboration du très beau programme qui nous est offert pendant ces trois journées consacrées aux enjeux de la traduction littéraire en Europe, ainsi que Francesca Novajra et Anne Mistler qui m'accompagnent ce soir.

Je me réjouis d'être à vos côtés pour ouvrir ces journées européennes de la traduction littéraire à plusieurs titres : d'abord parce qu'il est essentiel de prolonger les actions entreprises depuis plusieurs années en faveur du secteur, ensuite parce que la traduction littéraire est plus que jamais au cœur des réflexions qui occupent le secteur du livre, enfin parce que, pour la France, le soutien aux traducteurs est un enjeu essentiel, rappelé par le Président de la République depuis la Foire du livre de Francfort en 2017 et renouvelé plus récemment lors de l'inauguration de la Cité de la langue française à Villers-Cotterêts. C'est dans ce contexte qu'a été créé un Grand Prix de Traduction, que la ministre de la Culture a remis hier à Terje Sinding, traducteur du norvégien, du danois et du suédois.

C'est en cela également que le ministère veille à ce que soit reconnu le beau et indispensable métier que vous faites.

La ministre a cité hier José Saramago en soulignant que, si « les écrivains font la littérature nationale, les traducteurs font la littérature universelle ». Vous jouez un rôle capital comme passeurs de littératures, vecteurs essentiels des échanges culturels entre les peuples, et ce métier si exigeant doit être reconnu à sa juste valeur alors que le recours croissant à l'intelligence artificielle vous rend plus vulnérables.

Dans un contexte de tensions observées aux portes mêmes de l'Europe, qui voient les valeurs de la démocratie contestées, la circulation des idées, des savoirs et des œuvres, le renforcement des échanges culturels avec nos voisins, demeurent des outils efficaces de dialogue et de compréhension mutuelle. C'est pour veiller à cela que la ministre a mandaté le Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique (CSPLA) afin qu'il mette en place deux missions sur l'IA et ses enjeux.

Si en France nous avons un cadre légal pour le droit d'auteur et un encadrement du contrat d'édition, il y a encore et toujours du travail, nous en sommes conscients. Sur le plan national, les organisations de traducteurs sont pleinement intégrées aux discussions entre auteurs et éditeurs sur le contrat d'édition. La proposition de loi que pourraient porter les sénatrices Darcos et Robert comprendrait certaines dispositions attendues par les traducteurs.

Au-delà de ses actions en faveur du secteur, le ministère porte également une politique de soutien direct à la traduction et aux traducteurs, au travers des aides apportées par son opérateur, le Centre national du livre. Nos dispositifs soutiennent l'intraduction et l'extraduction depuis de longues années.

Mais l'action du ministère ne se situe pas qu'au niveau national. Ainsi, c'est la France qui, en 2019, a fortement porté au niveau européen dans le cadre du plan de travail du Conseil (novembre 2019) qu'un mandat soit confié à un groupe d'experts pour travailler autour des problématiques de plurilinguisme et de traduction selon la méthode ouverte de coordination (MOC). Celle-ci a permis la publication du rapport *Les traducteurs en couverture* dont Xavier North vous parlera demain, présenté lors de la présidence française du conseil de l'Union européenne de 2022, qui avait mis en avant la volonté française de porter jusqu'au bout la traduction, et, au-delà, le multilinguisme et la diversité culturelle.

Le rapport comprend de nombreuses recommandations, notamment pour améliorer la situation dans le secteur de la traduction et identifier les moyens de favoriser la diffusion des livres traduits en Europe. Si des avancées ont été obtenues, il reste encore beaucoup à faire. C'est pourquoi il est essentiel de pouvoir continuer à discuter de la mise en œuvre de ces actions

et propositions. Elles ne doivent pas rester de simples recommandations, mais bien devenir des actions concrètes.

Je me félicite également en ce sens que l'Europe ait entendu notre appel, et que le programme « Europe créative » apporte désormais un appui fort à la traduction littéraire et à la formation des traducteurs. Et je me réjouis que ce soutien à la traduction soit compris au niveau européen dans une réflexion plus large sur les enjeux du livre, qui se poursuit aujourd'hui au sein d'un nouveau groupe MOC, consacré aux bibliothèques.

Le rapport adopté par le Parlement européen en septembre 2023 a aussi reconnu que le livre était un bien essentiel pour lequel il importait de se mobiliser, en soutenant et promouvant une meilleure circulation des livres européens en particulier. Il indique que cela passe par la nécessité de soutenir la création et la traduction de livres européens, et la mobilité pour favoriser les échanges et les nouvelles expériences professionnelles à l'étranger pour les auteurs et les traducteurs et faciliter leur travail créatif.

Par ailleurs, nous avons mené cette année, en lien avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, une grande concertation des professionnels français sur la diffusion du livre à l'international. Une large part des réflexions a bien entendu été consacrée au soutien aux traducteurs pour mieux vous accompagner. Les préconisations vont être présentées très prochainement et insistent notamment sur l'établissement d'une cartographie des traducteurs pour mieux répondre aux besoins dans certaines zones géographiques et valoriser le rôle d'apporteurs de projets que vous jouez auprès des éditeurs.

Pour toutes ces raisons, je me réjouis que ces journées aient lieu et permettent, au travers du très riche programme pensé par le CEATL, d'aborder des enjeux aussi importants pour le devenir de la traduction que pour la circulation des œuvres littéraires, les liens avec l'intelligence artificielle, les soutiens existants en Europe ou encore la formation des traducteurs. Je suis certain qu'elles permettront l'émergence de nouvelles pistes pour renforcer encore le soutien apporté à votre si beau métier et à la circulation des œuvres littéraires. Comme le disait Léon Tolstoï, « les grandes œuvres d'art ne sont grandes que parce qu'elles sont accessibles et compréhensibles à tous ».

Je vous remercie.

